

- 1: Éradiquer la pauvreté extrême et la faim
- 2: Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4: Réduire la mortalité infantile
- 5: Améliorer la santé maternelle
- 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

OBJECTIF 7: PRÉSERVER DURABLEMENT L'ENVIRONNEMENT

- 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'OMD n°7 consiste à assurer un environnement durable et repose sur quatre cibles:

- intégrer les principes du développement durable dans les politiques et les programmes nationaux et inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales;
- réduire les pertes de biodiversité et atteindre d'ici 2010 une diminution

- importante du taux de déperdition;
- réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base; et
- améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici 2020.

Un environnement durable est le fondement même des ressources naturelles et des écosystèmes, lesquels doivent être gérés de

façon à assurer la subsistance des populations humaines et à satisfaire leurs besoins alimentaires, environnementaux, sociaux et économiques. Toutefois, la faim et la pauvreté poussent souvent les communautés démunies à surexploiter les ressources dont elles dépendent. Le changement climatique, les pénuries croissantes en eau et les conflits quant à l'utilisation des ressources sont autant de défis pour l'environnement durable et la sécurité alimentaire.

L'ACTION DE LA FAO

La FAO aide les États membres et les partenaires de développement à aménager durablement les ressources naturelles à des fins de conservation, d'utilisation durable et d'équité. Elle s'attache notamment à améliorer : l'efficacité de l'utilisation de l'eau en agriculture; la productivité des terres et des sols; la gestion forestière durable, l'aquaculture et les pêches continentales; les systèmes intégrés agriculture-élevage; la gestion des pesticides et l'aménagement des bassins versants. La FAO soutient également la mise en application des principales conventions ayant trait à l'environnement, à savoir, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB), et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Gestion des ressources naturelles

L'utilisation durable des ressources naturelles - en particulier terres, eaux, ressources forestières, halieutiques, génétiques et biodiversité - est fondamentale pour le développement économique et social. La FAO dispense des avis techniques et de politique pour affronter les principales menaces pesant sur les ressources naturelles: dégradation des terres, pénuries d'eau, déforestation, surpâturage, surexploitation des ressources marines, accroissement des émissions de gaz à effet de serre et pertes de ressources génétiques et de diversité biologique. La FAO appuie également les efforts de développement durable dans les zones fragiles et marginales telles que les terres arides et les zones montagneuses et côtières, où sont concentrés la majorité des pauvres. L'Organisation met au point des ripostes améliorées pour relever les défis environnementaux mondiaux ayant trait à l'alimentation et à l'agriculture, notamment les changements climatiques, les bioénergies et la biodiversité.



Désertification: un milliard de personnes à risque.
©FAO/Giulio Napolitano

Forêts

La FAO aide les pays à gérer leurs forêts dans une optique durable, en conciliant les objectifs sociaux, économiques et environnementaux, l'objectif étant que les générations présentes puissent tirer avantage des ressources forestières tout en les conservant au profit des générations futures. Elle aide les pays à renforcer leurs capacités et à surmonter les obstacles à l'aménagement forestier durable en fournissant des informations fiables, des avis de politique et une assistance technique.

La FAO adhère au Programme des Nations Unies de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD), et soutient la mise au point de méthodes rentables de suivi des réductions d'émissions.

Écosystèmes aquatiques et pêches

Les écosystèmes aquatiques - continentaux, côtiers et marins - procurent à l'homme les ressources qui lui permettent de se nourrir et d'assurer ses moyens d'existence. Ils revêtent également de nombreuses autres fonctions importantes pour l'environnement, qui contribuent au bien-être général de l'homme. Depuis des décennies, l'utilisation durable des écosystèmes aquatiques est le

principal objectif de la gestion des pêches. Le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, adopté en 1995, a marqué le point de départ de la promotion d'un développement durable des pêches et de l'aquaculture, en accordant l'attention voulue aux aspects environnementaux.

Quelques faits et chiffres

Entre 2000 et 2004, quelque 262 millions de personnes ont subi les effets de catastrophes liées au climat. Quarante-vingt-dix-huit pour cent d'entre elles vivent dans les pays en développement.

Plus d'un milliard deux cents millions de personnes vivent dans des zones touchées par de graves pénuries d'eau.

On estime à 250 millions les personnes déjà victimes de la désertification, et à près d'un milliard les individus à risque.

Selon *l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010* de la FAO, la déforestation a reculé dans le monde, passant de 16 millions d'hectares par an dans les années 90 à 13 millions d'hectares par an au cours des dix dernières années. Elle persiste cependant à un rythme alarmant dans de nombreux pays.

À l'heure actuelle, 72 pour cent des pêches mondiales sont durables, contre 90 pour cent en 1974.

Eau

Compte tenu des pénuries croissantes en eau, dont l'agriculture est le premier consommateur, la FAO s'attache à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et sa productivité. Elle se concentre sur les pratiques optimales d'utilisation et de conservation de l'eau, notamment la gestion intégrée des ressources hydriques, la collecte de l'eau, la modernisation des systèmes d'irrigation, la gestion de l'eau à l'exploitation, l'atténuation de l'impact de la sécheresse et les capacités institutionnelles. La FAO contribue également à la formulation des stratégies nationales et régionales de gestion de l'eau. Le système mondial d'information de la FAO sur l'eau et l'agriculture, AQUASTAT, collecte, analyse et diffuse les informations relatives aux ressources en eau et à leur utilisation à des fins agricoles dans les États membres. La FAO contribue de façon significative au Rapport des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau.

Biodiversité

Consciente de l'importance de la biodiversité, la FAO a créé en 1983 la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il s'agit d'une instance permanente où les gouvernements examinent et négocient les moyens de garantir la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que le partage juste et équitable des avantages

dérivés de leur exploitation, au bénéfice des générations présentes et futures. La Commission a négocié notamment le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques et zoogénétiques.

Sols et terres

Les sols et les terres sont la base même d'une meilleure sécurité alimentaire et offrent des services écosystémiques vitaux tels que le maintien du cycle de l'eau et de la biodiversité et l'absorption du dioxyde de carbone. La FAO évalue la dégradation des terres à l'échelon mondial, national et local et encourage l'adoption à grande échelle de technologies et pratiques améliorées de gestion durable des terres.

Bioénergie

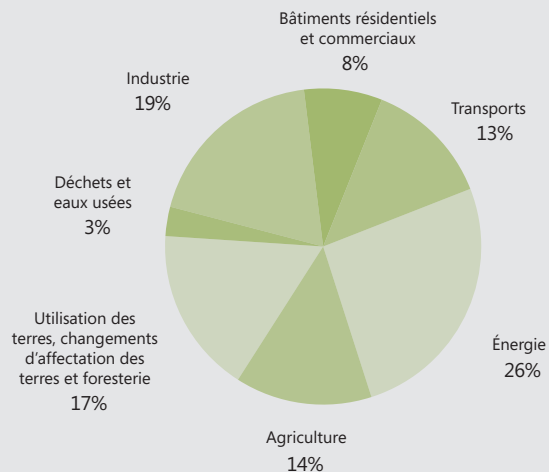
La FAO se concentre sur les sources d'énergie renouvelables depuis la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en 1981. Depuis 2006, la FAO a effectué un travail considérable sur les liens entre sécurité alimentaire et développement de la bioénergie. Parmi ses activités récentes figurent la promotion de la bioénergie à petite échelle visant à améliorer l'accès des populations rurales aux formes modernes d'énergie, à faible émission de carbone, comme moyen essentiel de maintenir et

d'améliorer la sécurité alimentaire dans le cadre du changement climatique.

Changement climatique

Le changement climatique et la variabilité du climat ont un impact profond sur les terres agricoles, les pâturages et les forêts, qui occupent 60 pour cent de la surface de la terre. Les progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD s'en trouvent ralentis, en particulier en ce qui concerne la réduction de la faim et de la pauvreté et l'environnement durable. Les travaux de la FAO couvrent un vaste éventail d'activités, allant de l'échelon local au niveau mondial et d'actions immédiates destinées à faire face au changement climatique aux stratégies à long terme. La FAO attache une importance particulière à l'identification d'opportunités et de méthodes susceptibles d'encourager la synergie entre les mesures d'adaptation et l'atténuation des effets. La FAO renforce les capacités des États Membres, pour les aider à intégrer les questions de changement climatique dans la planification de la sécurité alimentaire et du développement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches et pour la production vivrière durable.

Une part importante des émissions de gaz à effet de serre est imputable à l'agriculture et à la déforestation



Émissions de gaz à effet de serre par secteur

Source: Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, 2007



Récolte de canne à sucre pour la production d'éthanol au Brésil.

©FAO/Giuseppe Bizzarri